



CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/16/3
10 février 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES
AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Seizième réunion

Montréal, 30 avril – 5 mai 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Considérations pour la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

Note du Secrétaire exécutif

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans sa décision X/2, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif d'élaborer un plan pour la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-4). Le plan figurant dans la présente note a été élaboré à la lumière, notamment, des conclusions d'une évaluation du processus de préparation et de publication de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, menée à bien pour donner suite à la décision X/4.

Conformément à la décision X/2, qui prévoit que la quatrième édition du GBO devrait être préparée de façon à effectuer une évaluation à mi-parcours des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, il est proposé que le GBO-4 détermine : a) les mesures à prendre pour atteindre les 20 objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique; b) les progrès accomplis en vue de la réalisation de ces objectifs (en tenant compte à la fois i) des engagements, plans et objectifs nationaux adoptés par les Parties, et ii) du degré de leur mise en œuvre sur le terrain); c) la manière dont la réalisation des objectifs d'Aichi contribuerait à la vision 2050 du Plan stratégique; et d) la manière dont les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi contribuent à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de leurs cibles pour 2015.

Le plan de préparation contient des renseignements sur les sources d'information qui seront utilisées dans l'élaboration du rapport, des dispositions portant sur la supervision et la création d'un groupe consultatif, des liens à d'autres processus d'intérêt, des éléments d'une stratégie de

* UNEP/CBD/COP/SBSTTA/16/1.

/...

Afin de réduire au minimum l'impact des processus du Secrétariat sur l'environnement et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans effet sur le climat, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres documents à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

communication, une proposition de calendrier pour la publication du GBO-4, et un estimé des ressources nécessaires à cet effet.

PROPOSITION DE RECOMMANDATIONS

L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) peut souhaiter adopter une recommandation s'alignant sur ce qui suit :

L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

1. *Prend note* des conclusions de l'évaluation du processus de préparation et de l'incidence de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-3);

2. *Prend note* du plan d'élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-4) figurant dans le présent document (UNEP/CBD/SBSTTA/16/3), et *prie* le Secrétaire exécutif :

(a) D'entamer les préparatifs à partir du plan en question, en tenant compte des commentaires formulés au cours de la seizième réunion du SBSTTA;

(b) D'aviser les partenaires concernés et les contributeurs potentiels, dont le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité, du calendrier de préparation des divers éléments et produits du GBO-4, et *invite* ces organismes à rendre leurs informations scientifiques disponibles conformément au champ d'application et au processus de publication énoncés dans la présente note ;

(c) De créer un groupe consultatif pour le GBO-4, qui assurera le plus tôt possible la supervision du processus de préparation;

(d) De fournir un rapport d'étape sur la préparation du GBO-4 à la onzième réunion de la Conférence des Parties.

3. *Recommande* que la Conférence des Parties adopte une décision s'alignant sur ce qui suit :

« La Conférence des Parties

1. *Prend note* du rapport d'étape sur la préparation de la quatrième édition du GBO, fourni conformément au paragraphe 2 (d) ci-dessus;

2. *Se félicite* de l'engagement financier hâtif de l'Union européenne qui vise à faciliter la préparation du GBO-4;

3. *Notant par ailleurs* l'importance des rapports nationaux pour la préparation du GBO-4, et *rappelant* la décision X/10, *demande instamment* aux Parties de soumettre leur cinquième rapport national au plus tard le 31 mars 2014;

4. *Demande instamment* aux Parties et *invite* les autres gouvernements et organisations concernées à rendre disponibles leurs données sur l'état et les tendances de la diversité biologique et les menaces qui la guettent, ainsi que sur les progrès réalisés en matière de mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, notamment en incluant de telles informations dans leur cinquième rapport national;

5. *Demande instamment aux Parties et invite les autres gouvernements et donateurs à offrir des contributions financières en temps opportun pour la préparation et la publication du GBO-4 et de ses produits auxiliaires, conformément au plan de travail et aux estimés des coûts de sa préparation;*

6. *Prie le Secrétaire exécutif :*

(a) De poursuivre sa collaboration avec d'autres conventions relatives à la diversité biologique et d'autres processus et organismes concernés, et de les inciter à s'engager dans l'élaboration du GBO-4, comme il convient et dans le cadre de leurs mandats respectifs;

(b) De suivre de près le plan de travail, la stratégie de communication et le plan financier pour l'élaboration du GBO-4, afin de pouvoir, le cas échéant, procéder à d'éventuels ajustements, et de présenter des rapports d'étape périodiques, par le biais du Centre d'échange de la Convention;

(c) D'élaborer, de concert avec les partenaires concernés, une stratégie de communication pour le GBO-4, et de l'intégrer le plus tôt possible au plan de publication du GBO-4. »

I. INTRODUCTION

1. Le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d’Aichi pour la biodiversité constituent un plan ambitieux, élaboré dans le but d’inciter tous les pays et parties prenantes à adopter des mesures à grande échelle à l’appui de la diversité biologique au cours de la prochaine décennie. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique, les Parties se sont engagées à établir leurs propres objectifs nationaux.

2. Dans sa décision X/2, la Conférence des Parties a décidé que la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-4) serait préparée de manière à effectuer une évaluation à mi-parcours des progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs d’Aichi pour la biodiversité, y compris une analyse de la contribution de l’application de la Convention et de son Plan stratégique à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). De cette façon, le GBO-4 contribuera à stimuler la mise en œuvre du Plan stratégique, notamment en examinant son état d’avancement, et en recensant, d’une part, les types de mesures qui doivent être adoptées pour faire en sorte que les Objectifs d’Aichi soient atteints et, d’autre part, les outils déjà en place permettant de surmonter les défis liés à la préservation et à l’utilisation durable de la biodiversité.

3. Dans la même décision, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif d’élaborer un plan de préparation pour le GBO-4, pour la considération du SBSTTA avant la tenue de la onzième Conférence des Parties, en fonction des cinquièmes rapports nationaux, des indicateurs clés mondiaux relatifs à la biodiversité, et d’autres informations pertinentes.

4. Pour donner suite à la décision susmentionnée, le Secrétaire exécutif a préparé la présente note en s’appuyant notamment sur une évaluation du processus de préparation et de l’incidence de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (UNEP/CBD/SBSTTA/16/INF/1), dont un résumé figure dans la section II. La section III fournit des informations sur le champ d’application du GBO-4, et la section IV expose les grandes lignes du processus de préparation. Un estimé des coûts nécessaires à la préparation du GBO-4 figure en annexe. Le présent document contient également des propositions de recommandations pour la considération de l’Organe subsidiaire. Une ébauche du présent document a été rendue disponible pour examen pour une période de deux semaines, et les commentaires reçus¹ ont été pris en compte dans la version finale de la présente note.

II. ÉVALUATION DE LA PRODUCTION ET DE L’INCIDENCE DE LA TROISIÈMRE ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

5. Dans sa décision X/4, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de commander une analyse du processus de préparation et de publication de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-3) afin d’améliorer davantage le processus pour les éditions futures, et de présenter un rapport à une réunion de l’Organe subsidiaire avant la tenue de la onzième réunion de la Conférence des Parties. Pour donner suite à cette requête, une analyse du GBO-3 a été commandée. L’évaluation s’est appuyée sur un éventail d’informations, dont une analyse des sources d’information pertinentes, des entrevues avec les parties prenantes, y compris avec des particuliers associés à la préparation et à l’utilisation du GBO-3, ainsi qu’un sondage électronique.

6. Le résumé analytique de l’évaluation du GBO-3 figure dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/16/INF/1, et le rapport intégral peut être consulté à l’adresse

¹ En date du 9 février 2012, des commentaires ont été reçus de la Belgique, du Canada et de Pro Natura – Les Amis de la Terre Suisse.

http://www.cbd.int/doc/gbo3/GBO-3_Evaluation.pdf. Les principales conclusions de l'évaluation sont résumées ci-après :

(a) La gestion du projet GBO-3 a été efficace et elle a bénéficié de voies de communication solides et d'une nette répartition des tâches. Le fait d'avoir octroyé des contrats distincts pour la rédaction, la conception et la présentation, l'élaboration des graphiques, la traduction et l'impression a créé une certaine souplesse quant aux modalités de travail et au respect des échéances. Cependant, les contrats multiples ont également accru la charge de travail du Secrétariat. Retenir les services d'une maison d'édition pour la gestion du processus de production du GBO-4 pourrait considérablement réduire la charge de travail du Secrétariat, car ladite maison pourrait gérer les interactions quotidiennes entre les divers intervenants, ce qui permettrait au Secrétariat de consacrer plus de temps au contenu du rapport. En outre, une maison d'édition dotée d'une capacité de rayonnement intrinsèque pourrait également faciliter la diffusion du GBO au-delà des publics gagnés d'avance à la cause de la biodiversité. Toutefois, en cas de modifications au calendrier de production ou dans le contenu des rapports, la présence d'une maison d'édition pourrait réduire la flexibilité d'adaptation aux circonstances du Secrétariat. Par conséquent, il convient d'analyser attentivement les modalités d'un tel arrangement, afin d'assurer qu'il réponde bien aux besoins du Secrétariat;

(b) Le GBO-3 a reçu un financement total de 826,772 USD, ce qui est inférieur aux 1,4 million USD approuvés par la Conférence des Parties dans sa décision IX/34. Ce manque à gagner a contrecarré la mise en œuvre intégrale du plan de travail du GBO-3, et en particulier de la stratégie de communication du rapport. Les ressources limitées ont de même empêché l'élaboration prévue de nombreux produits auxiliaires. Il s'agit de la principale faiblesse du GBO-3, qui a limité sa capacité de rayonner au-delà des publics gagnés d'avance à la cause de la biodiversité. Par ailleurs, étant donné que la rentrée des fonds s'est échelonnée sur toute la période de production, le montant total des ressources qui seraient finalement disponibles était incertain. Cette incertitude en matière de financement a limité la capacité du Secrétariat d'établir des plans à long terme. L'obtention du financement nécessaire aussi rapidement que possible s'avérera essentiel au succès du GBO-4. Le rapport d'évaluation recommande que, outre le financement provenant des Parties à la Convention, le Secrétariat envisage d'autres sources de financement, comme par exemple une entente avec une maison d'édition commerciale. De même, le fait d'élargir les partenariats pour, d'une part, recueillir des informations pertinentes et des apports pour les éditions futures du GBO et, d'autre part, diffuser le contenu des GBO, pourrait contribuer à réduire les coûts. Cependant, la réussite de tels arrangements dépendrait de leurs modalités et pourrait considérablement réduire la flexibilité dont jouit le Secrétariat dans la préparation du GBO-4. Par conséquent, il convient d'étudier avec soin le bien-fondé de tels arrangements;

(c) Le processus d'examen par les pairs du GBO-3 a été exhaustif et a contribué à la qualité du rapport ainsi qu'au niveau élevé d'acceptation du produit final. L'examen par les pairs a généré une rétroaction utile, y compris de la part des Parties à la Convention. Pour le GBO-4, la transparence du processus d'examen par les pairs pourrait être renforcée en indiquant clairement comment les commentaires formulés lors de cet examen ont été reflétés dans le document. Par ailleurs, le rapport d'évaluation recommande qu'il conviendrait d'inclure des références dans la version imprimée du GBO-4 pour permettre aux lecteurs d'accéder facilement aux sources d'information qui sous-tendent le rapport, plutôt que d'inclure les références uniquement dans une version électronique annotée du rapport, comme cela a été le cas avec le GBO-3.

(d) Le GBO-3 est relativement succinct, et contenu et style ont su trouver un juste équilibre entre lisibilité et précision technique. Cet équilibre est en grande partie dû à la décision d'engager un journaliste scientifique pour aider à préparer le rapport. Continuer à accorder la priorité à l'efficacité du message, de la conception et de la présentation s'avérera un élément important du succès du GBO-4. Tout en conservant une rigueur scientifique, il est essentiel de s'assurer que le style d'écriture et la présentation du GBO-4 soient faciles à comprendre et accessibles à toutes sortes de publics, comme

c'était le cas avec le GBO-3. Le rapport d'évaluation conclut qu'il conviendrait de continuer à retenir les services d'un rédacteur/journaliste scientifique ainsi que de spécialistes de la conception et de la présentation pour la préparation du GBO-4;

(e) Le GBO-3 compte moins de données nationales et régionales et d'études de cas qu'initialement prévu. Cela est principalement dû aux limitations afférentes à la comparabilité et aux délais de transmission des rapports nationaux reçus. Pour le GBO-4, il importera d'inclure plus de données nationales dans le rapport, d'autant plus que les mesures nationales sont au cœur même du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020. Le rapport d'évaluation recommande que le Secrétariat continue à encourager les pays à soumettre des rapports nationaux complets en temps utile et qu'il redouble d'efforts pour analyser les informations contenues dans les rapports nationaux de manière exhaustive;

(f) Le GBO-3 a intégré des informations scientifiques et techniques détaillées provenant de différentes sources et plus de contenu original que les éditions précédentes. En outre, les données sur lesquelles reposent les indicateurs se sont avérées très satisfaisantes. De même, la recherche qui sous-tend les scénarios a très bien été reçue et elle est considérée comme un élément important du GBO-3, puisqu'elle est à l'origine de certaines des principales conclusions de la publication. Dans la mesure du possible, il serait utile que le GBO-4 continue de faire rapport sur les indicateurs présentés dans le GBO-3. Des informations sur les scénarios concernant la diversité biologique devraient également continuer à être présentés. Afin d'assurer la disponibilité des données sur lesquelles reposent les indicateurs pour le GBO-4, le Secrétariat pourrait, si nécessaire, envisager d'engager des spécialistes pour rassembler en temps utile de telles données. Il importera pour le GBO-4 de poursuivre une étroite collaboration avec les membres du Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour obtenir des informations à jour sur les indicateurs. Par ailleurs, il importera également d'engager des spécialistes pour élaborer des modèles de scénarios pour le GBO-4;

(g) Le GBO-3 est considéré comme un rapport très opportun qui a eu une incidence considérable sur les politiques et les décideurs et qui constitue le fondement scientifique sur lequel repose la conclusion que l'objectif 2010 relatif à la diversité biologique n'a pas été atteint. Le GBO-3 fournit également le raisonnement à la base du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité qui ont été convenus au cours de la dixième réunion de la Conférence des Parties. Le GBO-4 constituera un rapport d'étape permettant de mesurer les progrès dans l'atteinte des objectifs 2020 d'Aichi pour la biodiversité. Le GBO-4 devra s'appuyer sur d'autres rapports pour assurer complémentarité et impact, et pour éviter les doubles emplois. En particulier, le GBO-4 devrait faire en sorte que les liens entre biodiversité, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le bien-être de l'humanité soient explicites, car le dernier processus de production de rapports sur les OMD se tiendra en 2015. Le Secrétariat devra également étudier des manières de créer des synergies avec la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui en est encore au stade de l'élaboration.

III. CHAMP D'APPLICATION DE LA QUATRIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

7. De manière générale, la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique répondra à quatre questions pertinentes sur le plan des politiques, à savoir :

(a) **Quelles mesures devraient être adoptées pour réaliser les 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité?** – Cette question recensera les mesures que doivent prendre les gouvernements et les autres parties prenantes au cours de la décennie actuelle pour réaliser tous les objectifs d'Aichi pour la biodiversité d'ici à 2020;

(b) **Sommes-nous sur la bonne voie pour atteindre chacun des 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité d'ici à 2020?** – La réponse à cette question s'articulera en deux volets :

- (i) **Quels engagements, plans et objectifs nationaux et régionaux les Parties ont-elles adoptés en réponse aux objectifs mondiaux d'Aichi pour la biodiversité?** – Les gouvernements se sont engagés à élaborer des objectifs nationaux et régionaux, dans le cadre flexible du Plan stratégique et de ses objectifs d'Aichi, en vue de contribuer aux efforts collectifs d'atteinte des objectifs mondiaux. Le GBO-4 analysera l'ensemble de ces engagements par rapport aux ambitions affichées par les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité;
- (ii) **Quel est le degré de mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020?** – Le GBO-4 fournira une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique et des programmes de travail établis dans le cadre de la Convention, dans le but d'éclairer les débats visant à déterminer si la communauté internationale est sur la bonne voie pour réaliser les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité d'ici à 2020. La réponse à cette question proviendra des informations contenues dans les cinquièmes rapports nationaux, d'autres informations fournies par les Parties, ainsi que de données scientifiques, dont les informations fondées sur les indicateurs fournies par les membres du Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité;

(c) **Comment les Objectifs d'Aichi et les progrès vers leur réalisation nous positionnent-ils pour réaliser la Vision 2050 du Plan stratégique?** – Lors de l'élaboration du Plan stratégique, la Conférence des Parties a envisagé une vision à long terme : « D'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples. » L'objectif de cette partie du rapport est d'inscrire les objectifs d'Aichi pour la biodiversité et leur réalisation dans le contexte de la vision du Plan stratégique pour les cinquante prochaines années. Il s'agit d'une question tournée vers l'avenir; afin d'orienter les futurs plans relatifs aux mesures à prendre après 2020, il importera de savoir jusqu'à quel point la communauté mondiale s'est rapprochée de sa vision globale.

(d) **Comment la mise en œuvre du Plan stratégique et les progrès vers la réalisation des Objectifs d'Aichi contribuent-ils à l'atteinte, à court terme, des cibles 2015 des objectifs du Millénaire pour le développement et, à plus long terme, des objectifs eux-mêmes?** – Le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 s'aligne sur les objectifs du Millénaire pour le développement et sa mise en œuvre contribue à leur réalisation. Le GBO-4 entreprendra une évaluation qualitative de la contribution de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique aux objectifs du Millénaire pour le développement.

8. En fonction des analyses et des évaluations menées à bien pour répondre à ces questions, la Conférence des Parties serait à même, lors de sa douzième réunion, de prendre des mesures correctives s'il y a lieu, de manière à permettre à la communauté mondiale de réaliser les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité d'ici à 2020.

IV. PROCESSUS DE PRÉPARATION

A. Sources d'information

9. Le GBO-4 s'appuiera sur le GBO-3 et suivra une méthodologie semblable en allant puiser dans un éventail de sources d'information. Comme dans le GBO-3, les informations seront présentées de

différentes manières, y compris sous forme d'études de cas, d'encadrés de textes, de graphiques, de tableaux et d'autres éléments graphiques. Les principales sources d'information se lisent notamment comme suit :

- (a) **Les cinquièmes rapports nationaux et d'autres informations fournies par les Parties à la Convention** constitueront les principales sources d'informations nationales pour le GBO-4. Il s'agira probablement aussi des sources principales pour les études de cas présentées dans le GBO-4. La décision X/10 a établi le 31 mars 2014 comme échéance finale pour les cinquièmes rapports nationaux, et leur soumission en temps utile s'avérera cruciale pour la finalisation du GBO-4. Des lignes directrices pour l'établissement des cinquièmes rapports nationaux sont annexées à la décision X/10. Des informations nationales et régionales proviendront également d'ateliers régionaux et sous-régionaux de création de capacités pour la mise en œuvre du Plan stratégique, et d'autres réunions et processus pertinents;
- (b) **Des informations fondées sur les indicateurs** fournies par les membres du Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité. Dans la mesure du possible, les indicateurs figurant dans le GBO-3 continueront à être représentés dans le GBO-4. Toutefois, de nouveaux indicateurs seront aussi utilisés, compte tenu des objectifs et cibles stratégiques du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020;
- (c) **Des évaluations de scénarios** figureront dans le GBO-4. Celles-ci s'appuieront autant que possible sur les informations relatives aux scénarios du GBO-3. Il s'agira autant d'évaluer des modèles et scénarios existants que d'élaborer de nouveaux modèles, ou combinaisons de modèles, au besoin;
- (d) **La documentation scientifique** viendra compléter les informations nationales. Les publications scientifiques évaluées par des pairs pertinentes au Plan stratégique seront examinées, tout comme des rapports et évaluations scientifiques émanant d'autres organisations des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes.

B. Supervision

10. La préparation du GBO-4 sera supervisée et guidée par un organe consultatif. Le Groupe consultatif du GBO-4 – dans le cadre des orientations générales établies par le biais des décisions pertinentes de la Conférence des Parties et des recommandations de l'Organe subsidiaire et d'autres organes de la Convention, comme il convient – donnera des avis au Secrétariat sur tous les aspects de la préparation du GBO-4 et de ses produits auxiliaires. Le Groupe consultatif du GBO-4 s'efforcera :

- (a) De garantir la valeur scientifique et technique de tous les produits;
- (b) De suivre de près le plan de travail et la stratégie de communication pendant toute la durée du processus de préparation, et de recommander des ajustements s'il y a lieu;
- (c) D'évaluer le plan annoté pour le GBO-4;
- (d) De mettre en évidence les données, le matériel, les études de cas et les éléments pertinents pour la ligne d'argumentation de la publication;
- (e) De réviser les ébauches de chapitres, y compris les projets de graphiques;
- (f) De superviser le processus d'examen par les pairs;

(g) De promouvoir le style et la présentation appropriés des produits envisagés, en tenant compte des publics cibles;

(h) De promouvoir la participation des partenaires et réseaux concernés, au cours des différentes étapes de la préparation du GBO-4;

(i) De recommander de possibles partenaires, y compris des partenaires commerciaux, au besoin, pour la publication et la distribution de produits sélectionnés.

11. Le Groupe consultatif sera constitué de dix représentants, choisis parmi les nominations proposées par les Parties et les autres gouvernements, ainsi que d'un maximum de cinq autres représentants provenant d'autres organisations intéressées et de communautés autochtones et locales. Les participants seront choisis en fonction de leur expérience des opérations de la Convention sur la diversité biologique et/ou de la surveillance de la biodiversité, compte dûment tenu de la représentation géographique, de l'équilibre hommes/femmes, et des conditions spéciales des pays en développement, en particulier les moins développés et les petits États insulaires en développement, et des pays à économie en transition. Lors de l'établissement de la composition du Groupe consultatif, des efforts seront également déployés pour assurer qu'il y ait des liens appropriés avec la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

12. Le Groupe consultatif travaillera principalement avec des outils électroniques et de télécommunication. Cependant, en fonction des ressources disponibles, des rencontres face-à-face sont envisagées à certains moments clés dans le processus de préparation du GBO-4. Dans la mesure du possible, ces réunions se tiendraient en marge d'autres réunions.

13. Outre le Groupe consultatif du GBO-4, le Bureau du SBSTTA tiendra également un rôle de supervision dans la préparation du GBO-4. Le Bureau recevra des rapports sur l'état d'avancement des travaux au cours de ses réunions, comme il convient. D'autres rapports sur l'avancement des travaux du GBO-4 seront régulièrement rendus disponibles par le biais du Centre d'échange de la Convention.

14. Une supervision supplémentaire de l'élaboration du rapport sera fournie par le biais d'un processus d'examen par les pairs. À l'instar du GBO-3, le GBO-4 sera soumis à un processus d'examen par les pairs, afin de permettre à un nombre aussi important que possible de parties prenantes de formuler des observations sur les ébauches du GBO-4.

C. Liens à d'autres processus

15. De la même manière que les éditions précédentes, le GBO-4 sera préparé en tenant compte des avancées réalisées par d'autres processus d'évaluation pertinents, en particulier les Perspectives mondiales en matière d'environnement et le Livre de l'année du PNUE, ainsi que la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), en vue de réduire au minimum les doubles emplois et d'optimiser la complémentarité et le partage des données et informations sous-jacentes.

16. Dans la décision X/4, le Secrétaire exécutif a été prié d'assurer la liaison avec l'IPBES, afin de réaliser une synergie complète entre l'IPBES et le processus du GBO. Les détails concernant les arrangements et les modalités relatifs à l'IPBES n'ont pas encore été fixés, et la date à laquelle l'IPBES sera entièrement opérationnelle n'a pas été déterminée. Néanmoins, il est évident que les quatre principales fonctions de l'IPBES (à savoir, recenser et prioriser les informations scientifiques clés nécessaires aux décideurs, et catalyser les efforts en vue de générer de nouvelles connaissances; réaliser, régulièrement et en temps opportun, des évaluations des connaissances relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques, ainsi qu'aux liens d'interdépendance qui les unissent; appuyer l'élaboration et

l'exécution de politiques en identifiant des outils et des méthodes appropriés; prioriser les principaux besoins en matière de renforcement des capacités pour améliorer l'interface science-politique, et fournir et demander un soutien, financier et autre, à l'appui des besoins prioritaires directement liés à ses activités) sont très pertinentes pour les futures éditions du GBO, notamment comme suit :

(a) Les efforts à entreprendre dans le contexte de la préparation du GBO-4, en particulier en matière d'évaluations, de modèles et de scénarios nécessaires pour répondre aux questions de politiques énoncées dans la section III ci-dessus. Ceux-ci pourraient servir de contribution aux travaux de l'IPBES et fournir une base pour développer et peaufiner davantage et pour améliorer graduellement la couverture et la résolution géographiques des évaluations;

(b) Parallèlement, l'IPBES pourrait stimuler le déploiement des efforts considérables nécessaires pour évaluer et améliorer les modèles relatifs à la biodiversité, au fonctionnement des écosystèmes, aux services écosystémiques et aux processus socioéconomiques.²

D. Communication et sensibilisation

17. Par le biais d'un éventail de produits, le GBO-4 s'avérera un outil de communication de première importance au cours de la Décennie des Nations Unies pour la Biodiversité et il contribuera à générer une force d'impulsion pour la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020. Le GBO-4 sensibilisera également davantage à l'importance de la biodiversité pour le bien-être de l'humanité et les objectifs du Millénaire pour le développement.

18. Le produit d'information principal du GBO-4 devrait rester une monographie de dimensions comparables aux deuxième et troisième éditions, contenant des données et des études de cas détaillées relatives au contenu susmentionné, et publiée dans toutes les langues officielles des Nations Unies. Outre le rapport principal, un certain nombre de produits auxiliaires seront également élaborés, afin de communiquer les messages dans un format adapté à différents groupes. Le type de produit élaboré dépendra des ressources disponibles et de la disponibilité des organismes partenaires à fournir une assistance dans leur mise au point. Il est prévu que des résumés régionaux seront également préparés en collaboration avec les partenaires concernés. La version intégrale du projet de stratégie de communication est distribuée sous forme de document d'information (UNEP/CBD/SBSTTA/16/INF/2).

19. L'évaluation du processus de production et de l'incidence du GBO-3 a conclu que l'un des obstacles majeurs a été l'absence de fonds pour la mise en œuvre de la stratégie de communication. Dans cette perspective, une stratégie de communication sera élaborée pour faire en sorte que le GBO-4 atteigne un vaste public et ait une incidence significative. Une évaluation, d'une part, de la faisabilité d'engager une entreprise de communication pour aider à mettre en œuvre la stratégie, et d'autre part, de l'incidence attendue, sera entreprise par le Groupe consultatif du GBO-4. La finalisation et le financement rapides d'une stratégie de communication faciliteront sa mise en œuvre.

20. Afin d'assurer que le GBO-4 soit accessible à un vaste public, un rédacteur/journaliste scientifique sera engagé pour aider à rédiger le texte, à l'instar de ce qui a été fait pour le GBO-3. De même, une entreprise de graphisme sera engagée pour aider à créer des graphiques faciles à comprendre, et à concevoir une présentation attrayante.

² Voir aussi le chapitre 3 (« Les voies à suivre pour les modèles et les scénarios de biodiversité ») du Cahier technique n° 50 de la CBD, accessible à l'adresse <http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-50-fr.pdf>

E. Calendrier

21. Le GBO-4 et ses divers produits et analyses sous-jacentes fournira une base pour l'évaluation à mi-parcours des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique. La Conférence des Parties prévoit tenir une réunion en 2014, puis une autre en 2016. Afin de permettre à la Conférence des Parties d'examiner les messages du GBO-4 et de prendre des mesures éclairées en fonction de ces messages, dans des délais permettant de faire les ajustements qui s'imposent bien avant l'échéance de 2020, le GBO-4 devra être disponible à la douzième Conférence des Parties, en 2014. Cependant, si la douzième réunion a lieu plus tard, le calendrier de préparation du GBO-4 sera adapté en conséquence. Dans cette optique, les échéances suivantes pour les produits GBO-4 sont envisagées :

<i>Produit</i>	<i>Échéance</i>
Formation du Groupe consultatif du GBO-4	septembre 2012
Grandes lignes du projet	décembre 2012
1 ^{er} examen par les pairs de sections choisies	octobre 2013
Révision de sections choisies	janvier 2014
2 ^e examen par les pairs de toutes les sections	mai 2014
Révision des ébauches	juin 2014
Composition de la version anglaise	juillet 2014
Traduction dans les langues officielles des Nations Unies	juillet 2014
Impression et envois aux manifestations de lancement	septembre 2014
Lancement du rapport principal GBO-4	octobre 2014

22. Pendant toute la durée du projet, il sera essentiel que du temps et des capacités suffisants soient alloués au sein du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour coordonner la préparation du GBO-4 et faire en sorte qu'une attention immédiate soit accordée à l'atténuation des risques associés aux modifications apportées au calendrier, à des manques de fonds temporaires, à des délais dans la disponibilité d'informations pertinentes, et à d'autres impondérables.

F. Ressources nécessaires

23. Les ressources financières nécessaires pour mener à bien le projet figurent en détail dans l'annexe ci-après. Le budget présenté est fourni à titre indicatif. Il prévoit deux réunions du Groupe consultatif du GBO-4 ainsi que cinq réunions de l'équipe de rédacteurs et contributeurs clés et une réunion avec l'équipe travaillant à la conception du rapport principal.

24. Le projet sera coordonné par le Secrétariat de la Convention, qui a déjà créé une équipe de base qui travaillera dans le cadre des mandats de postes existants financés à même le budget central de la Convention. Toutefois, afin de pouvoir faire face à la charge de travail et assurer la couverture la plus complète possible et refléter au mieux les informations disponibles pour les divers produits du GBO-4, il s'avérera essentiel d'ajouter des postes temporaires, dont un au niveau P-2 ou P-3 (par exemple, par le biais d'une affectation) et un autre au niveau G-7.

*Annexe***ESTIMÉ DES COÛTS PRÉVUS POUR LA PRÉPARATION DE LA QUATRIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES GLOBALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (EN MILLIERS DE USD)**

Type de dépense	Description	2012	2013	2014	2015	Coût total
Base scientifique des tendances de la biodiversité	Compilation d'informations actualisées sur les indicateurs par le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité			150		150
	Élaboration de scénarios de biodiversité et évaluation d'options de politiques	80	40	40		160
Effectifs	Administrateur (P-2)		112	115		227
	Assistant de programme (G-7)		62	64		126
Processus de consultation	Réunions du Groupe consultatif du GBO-4	25		25		50
Élaboration du GBO-4	5 réunions des contributeurs clés, 1 réunion avec le maquettiste		25	25		50
	Rédacteur scientifique		25	75		100
Rédaction de la monographie et du rapport de synthèse du GBO-4 dans les six langues des Nations Unies	Traduction/adaptation et correction d'épreuves pour les 5 autres versions			120		120
	Composition (tous les produits, toutes les langues)			80		80
	Graphisme			10		10
	Impression et diffusion de la monographie principale et du rapport de synthèse			150	20	170
Mise en œuvre de la stratégie de communication			20	80	80	180
Total partiel		105	284	784	100	1273
Dépenses d'appui au programme (13 %)		14	37	102	13	166
Total		119	321	886	113	1439

/...